

# Alain Minc : il faut que les contribuables financent les mosquées !

Non, mais... Qui c'est, celui-là ?

Pour qui il se prend, ce bobo bien pensant, bien abrité derrière le matelas de ses jetons de présence, de ses actions « en Bourse », de ses « conseils facturés » au plus haut prix, de ses pantouflages multiples dans de multiples sociétés plus ou moins virtuelles ?

Il est qui pour contraindre le « peuple de France », ce pensionnaire du club « Le Siècle » qui réunit, régulièrement, les représentants de la haute finance, de la grande industrie, des média de toutes sortes, de la caste politique ( *on y trouve, pèle mêle, la Aubry-Brochen, la Guigou, le Xavier Bertrand, le Baroin, le Cavada, le Védrine...* (voir : <http://www.comite-valmy.org/spip.php?article1230>) pour banqueter « *entre élites qui se comprennent* » et qui s'entendent pour tondre ce bon mouton de citoyen auquel on fait prendre « des vessies pour des lanternes » d'autant plus aisément que tous les média sont là, dans ce club, représentés aussi bien par leurs dirigeants que par « leurs grands journalistes » ?

Il faut écouter attentivement cet extrait – video (1) diffusé la 04 / 03 /11 par « *Le Post.fr* » pour comprendre que ce conseiller de Sarkozy veut nous mettre en situation de participer directement, par nos impôts, à la construction des mosquées, ce qui constituerait un viol manifeste de la loi de 1905 et la préparation de sa disparition...

Mais le bonhomme se veut subtil...

Non, on ne toucherait pas à la loi de 1905, on lui adjoindrait une loi temporaire autorisant l'Etat à prélever une dîme religieuse sur nos contributions financières...

Temporaire, temporaire, on sait ce que cela veut dire dans une

République où agissent encore des lois du 19<sup>ème</sup> siècle...

Et puis, qui limitera le nombre de mosquées ? Et quand les mosquées (et leurs annexes : écoles coraniques, espaces sociaux et commerciaux...) seront construites, il s'agira de payer pour leur entretien, la « formation » des imams... et maintes autres demandes qui amèneront l'Etat à participer directement au soutien financier du culte musulman... puis des autres cultes, dont il est aisé de comprendre qu'ils ne resteront pas inactifs.

En voilà un qui veut faire passer la religion pour un service public (tiens, j'aimerais que le soutien « laïque » de Mélenchon, Henri Pena Ruiz, s'exprime sur ce point très concret...).

Mais le bonhomme se veut « argumentatif » : l'islam, en France, n'a pas hérité de lieux de culte comme les autres religions...

Mince, alors, quelle surprise ! L'islam est une religion de récente importation dans notre pays, véhiculée par les flux migratoires de peuplement initiés par Giscard d'Estaing et prolongés par Mitterrand, Chirac et Jospin... Et, mais c'est extraordinaire, on ne trouve pas de mosquées historiques sur notre sol (à part la « grande mosquée de Paris », monument dédié aux combattants musulmans de la première guerre mondiale)...

D'accord, ça aurait pu se faire : en 721, les arabo-musulmans, poursuivant leur d'jihad, s'emparèrent de Narbonne et ravagèrent, à partir de cette « tête de pont » les régions environnantes ; en 732, Charles Martel les arrêta à Poitiers, puis en 737, à Sigean (Aude) avant que Pépin le Bref ne reprenne Narbonne en 759... Le seul souvenir laissé par les arabo-musulmans de l'époque (leur seul héritage...), ce sont les razzias, les pillages, les massacres des autochtones, qui durèrent des décennies entières... On pourrait y ajouter les « courses » sarrasines et barbaresques qui écumèrent les côtes françaises jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle !

Désolé, Monsieur Minc, mais il n'y a pas d'héritage de

mosquées, et la « nouvelle religion » entre dans le cadre de la loi de 1905 qui prévoit qu'à compter de 01 / 01 / 1906, les Eglises construisent et entretiennent leurs lieux de culte.

De plus, cette idée de « compensation de l'héritage reçu par les autres religions » est tout simplement stupide ... Une anecdote personnelle permettra de mieux saisir l'ineptie : *quand j'ai décidé de m'installer dans le village de Provence où je vis aujourd'hui, j'ai acquis un terrain à bâtir (et comme on est dans la région d'Aix en Provence, je vous laisse juge du coût, même si c'était il y a deux décennies...)*. En face de mon terrain, un habitant du lieu a construit, en même temps que moi, sa maison sur un terrain à bâtir...qui lui venait de son père, qui le tenait de son père : il en avait « hérité » ...Je ne suis pas allé voir le maire de la commune pour lui demander réparation (et subvention) afin d'être traité comme cet administré historique. J'arrivais, je m'implantais, j'achetais sur mes deniers ! Avant moi, il y avait eu une « histoire locale » et des habitants qui s'étaient enracinés. Point barre !

Suis-je assez clair ?

Alors, Monsieur l'intellectuel-expert, votre pseudo-argumentation ne relève que de la dhimmitude anticipée et de votre volonté de voir la loi de 1905, qui gêne énormément l'épanouissement du communautarisme sociétal que vous préconisez, disparaître par petits bouts, par étouffements programmés à l'aide de lois « parcellaires » et « temporaires » destinées à masquer les intentions réelles...

Le pire, c'est que vous, le chantre des économies budgétaires et de la réduction de la dette, vous demandez d'accroître les dépenses publiques dans un secteur où l'Etat n'a pas à intervenir ! Paradoxal, non ?

Et ne me dites pas que c'est par « compassion culturelle » ou « culturelle »... Sauriez-vous par extraordinaire ce qu'est la compassion, vous qui préconisez de ne plus soigner les vieillards gravement malades parce que ça coûte trop à la Sécurité Sociale (2) ?

Ces « pauvres vieux » qui ont travaillé, payé leurs impôts et

cotisé de longues années trouvent moins grâce à vos yeux que la main d'œuvre immigrée, illégale ou non, que votre système économique fait venir en grand nombre, qu'elle exploite honteusement dans ses entreprises (BTP, services, agriculture...), dont elle se sépare cyniquement quand elle n'en a plus besoin (et qu'elle confie ainsi « à la société » dans son ensemble) et qui est soignée « gracieusement » grâce à l'argent des cotisants... que vous ne voulez plus soigner !

Ce seul rappel de faits que vous cautionnez et des paroles que vous avez prononcées suffit à vous disqualifier.

En même temps, ces interviews sont des « ballons d'essais » d'un conseiller privé de l'Elysée qui nous alertent sur les intentions et les visées de ceux qui dirigent aujourd'hui et aspirent à continuer à diriger.

Comme, sur la question de la construction des mosquées, la gauche, par élus territoriaux et nationaux interposés, a déjà largement contribué à contourner la loi, vous pensez, avec vos amis, pouvoir agir à votre guise.

C'est mal connaître notre peuple, son attachement à la laïcité pleine et entière, à la loi qui l'instaure dès 1905, et sa capacité de réaction.

Au fait, monsieur Minc, on dit que les intentions de vote actuelles sont de 23% pour Marine Le Pen...

Seulement ?

## **Empédoclatès**

1 –

[http://www.lepost.fr/article/2011/03/04/2424352\\_alain-minc-conseiller-de-sarkozy-veut-que-le-contribuable-paye-pour-de-nouvelles-mosquees.html](http://www.lepost.fr/article/2011/03/04/2424352_alain-minc-conseiller-de-sarkozy-veut-que-le-contribuable-paye-pour-de-nouvelles-mosquees.html)

2

–

[http://www.lepost.fr/article/2010/05/10/2067823\\_alain-minc-et-les-soins-pour-les-vieux-le-sarkozysme-a-visage-inhumain.html](http://www.lepost.fr/article/2010/05/10/2067823_alain-minc-et-les-soins-pour-les-vieux-le-sarkozysme-a-visage-inhumain.html)